CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E48113** **VALABLE JUSQU'AU** **19/01/2027**

ÉDITÉ LE 13/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1993

Raison sociale : SARL FERNANDES

Forme juridique : SARLU
DEPUIS LE 21/01/2002

Capital : 150 000

RUE JEAN BONNICHON
ZA DU MAX
03630 DESERTINES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTLUCON 1994 B 00009

Siret : 393 660 451 00021

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 6333619

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 659445L - 1244000 / 001 656923

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 659445L - 1244000 / 001 656923

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 04 70 03 86 03 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
FERNANDES FRANCK GÉRANT

Site Internet : www.fernandes.fr

E-mail : fernandes@fernandes.fr

Effectif moyen : 29 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 549 070 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	29	20/01/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/02/2026 11:16

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.